Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

ARTS PLASTIQUES

C7 : POSITIONNEMENT VIS-À-VIS D'UN CHAMP PROFESSIONNEL

SESSION 2026

Durée : 2 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
ARTS PLASTIQUES	3, INDICATIF

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉVALUATION : ATELIER DES PASSERELLES, ESPACE CULTUREL ASSOCIATIF SITUÉ À NANTES

Vous êtes sollicité pour contribuer à la conception d'une exposition collective intitulée « Traces et territoires », organisée par l'Atelier des Passerelles. Le projet réunit quatre artistes émergents et doit être installé dans une salle de 12 m sur 8 m. Vous devez analyser les métiers et les parcours professionnels mobilisés, présenter les compétences que vous pourriez apporter au projet, puis proposer une organisation cohérente de production, de diffusion et de valorisation des œuvres et des savoirs.

Les données de l'étude de cas, les devis indicatifs et les consignes d'aménagement figurent dans le dossier technique. Les dimensions et contraintes d'accessibilité données dans le sujet constituent le cahier des charges du projet. Toute vérification réglementaire qui relève de l'exploitant du lieu doit être identifiée comme telle.

La fiche nationale RNCP en vigueur associe cette compétence au BC04 : Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel. Le code C7 est celui retenu dans l'intitulé de l'épreuve fourni pour cette session. La fiche nationale ne fixe pas une épreuve écrite nationale, une durée ni un coefficient communs à toutes les universités. La durée de 2 heures et le coefficient indicatif de 3 ci-dessus correspondent au cadrage de la présente évaluation.

Le sujet est composé de quatre parties. Répondez de manière argumentée et professionnelle. Les calculs doivent faire apparaître les unités et les étapes utiles. Le barème total est de 20 points.

PARTIE 1 : Analyse du champ professionnel et des acteurs (5 points)

Identifier les champs professionnels liés au projet et les parcours qui y conduisent

À partir du contexte et des documents DT 1 et DT 2, analysez les activités professionnelles nécessaires à la réalisation de l'exposition. Distinguez les métiers artistiques, les métiers de production et les métiers de diffusion ou de médiation.

Acteurs et activités du projet

Acteur ou métier	Activités principales	Compétences mobilisées	Parcours ou expérience indiqués
Artiste plasticien	Conception et réalisation des œuvres	Recherche plastique, choix des matériaux, démarche artistique	Formation en arts plastiques et pratique personnelle
Régisseur d'exposition	Préparation, transport et installation des œuvres	Planification, manutention adaptée, coordination technique	Expérience en régie ou formation technique liée aux arts
Chargée de médiation	Conception des visites et des supports de médiation	Transmission, adaptation des contenus aux publics	Formation en médiation culturelle ou expérience équivalente
Chargée de communication	Production et diffusion des informations sur l'exposition	Rédaction, mise en page, communication numérique	Formation en communication ou expérience équivalente

Données de l'étude de cas, dossier technique DT 2.

1.1 (2 points) Présentez trois champs professionnels mobilisés par ce projet. Pour chacun, indiquez une activité concrète et un métier correspondant parmi les informations fournies.

1.2 (1,5 point) Choisissez deux métiers du tableau. Pour chacun, expliquez en quoi ses activités contribuent à une étape différente du projet, de la production des œuvres à leur rencontre avec les publics.

1.3 (1,5 point) Expliquez pourquoi le parcours d'accès à un métier artistique ou culturel peut associer formation, pratique, expériences de projet et constitution d'un réseau professionnel. Appuyez votre réponse sur deux éléments du dossier.

PARTIE 2 : Valorisation des compétences et choix de positionnement (6 points)

Caractériser son identité, ses compétences et son projet selon le contexte

Le candidat dispose des éléments de profil suivants, qui constituent les seules données personnelles à utiliser pour cette étude de cas : pratique de l'installation et du dessin, maîtrise de logiciels de mise en page, expérience d'un projet collectif universitaire, expérience de médiation auprès d'un public scolaire, intérêt à développer une activité de création et de médiation. Aucun diplôme, stage ou emploi non mentionné ne doit être supposé.

Dans cette partie, vous devez proposer un positionnement cohérent avec le projet de l'Atelier des Passerelles et distinguer compétences déjà mobilisables, compétences à consolider et moyens de les valoriser.

Ressources disponibles pour le positionnement

Élément du profil	Exemple d'application au projet	Point à préciser ou à développer
Installation et dessin	Contribution à la conception d'un dispositif de présentation	Justifier ses choix par des références et des essais
Logiciels de mise en page	Préparation d'un cartel ou d'un support de médiation	Adapter les formats aux besoins de l'équipe et des publics
Projet collectif universitaire	Coordination avec artistes et équipe de lieu	Décrire précisément sa contribution et les résultats
Médiation auprès d'un public scolaire	Participation à une visite ou à un atelier	Élargir les formats de médiation à d'autres publics

Profil fourni pour les besoins de l'étude de cas.

2.1 (2 points) Formulez un positionnement professionnel synthétique, en 80 à 120 mots, pour répondre à la demande de l'Atelier des Passerelles. Faites apparaître une orientation professionnelle, deux compétences déjà mobilisables et une contribution précise au projet.

2.2 (2 points) Complétez le DR 1 en distinguant, pour trois compétences du profil, les preuves que vous pourriez présenter à un recruteur ou à un partenaire. Les preuves doivent être vérifiables et ne pas ajouter d'expérience absente du profil fourni.

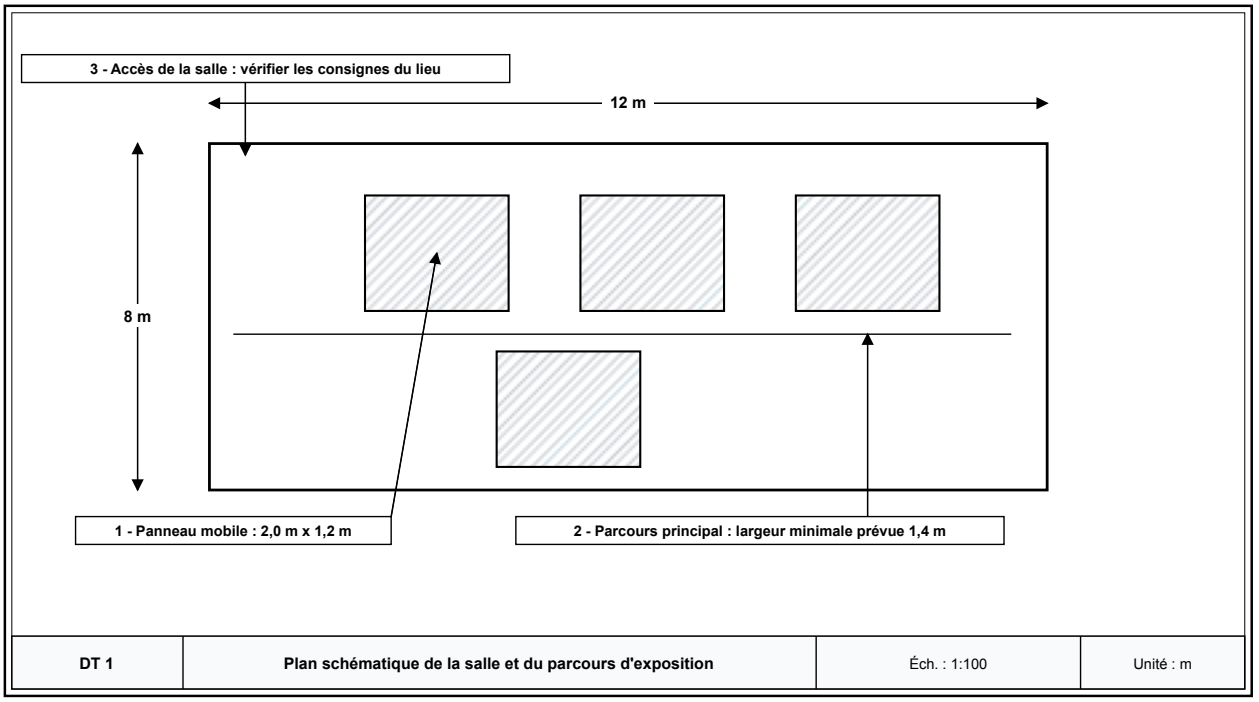
2.3 (2 points) Proposez un parcours de développement professionnel en trois étapes, sur une période de six mois. Chaque étape doit préciser une action, un interlocuteur ou une ressource pertinente et un résultat observable permettant de suivre votre progression vers l'orientation choisie.

PARTIE 3 : Étude de production, diffusion et valorisation (5 points)

Identifier les processus de production et de circulation des savoirs

La salle d'exposition mesure 12 m par 8 m, soit une surface de 96 m². Le plan du DT 1 indique quatre panneaux mobiles de 2,0 m par 1,2 m. Le cahier des charges de l'organisateur prévoit une bande de circulation continue d'au moins 1,4 m de largeur le long du parcours principal. Cette valeur est une exigence de projet fournie pour l'étude ; le responsable du lieu demeure chargé de vérifier la conformité réglementaire de l'aménagement et les conditions d'accueil du public.

Le devis indicatif DT 3 donne les coûts unitaires hors taxes. Le budget maximal des fournitures et impressions est de 900 euros hors taxes. Pour le calcul du coût des panneaux, utilisez le prix unitaire indiqué et le nombre de panneaux prévu. Pour le calcul de la surface d'impression, retenez une face imprimée par panneau.



Devis indicatif pour la préparation de l'exposition

Fourniture ou prestation	Quantité prévue	Prix unitaire HT	Règle de calcul
Panneau mobile	4 unités	120 euros par unité	Quantité x prix unitaire
Impression sur panneau	4 faces	35 euros par m²	Surface d'une face x nombre de faces x prix au m²
Cartels imprimés	12 unités	2 euros par unité	Quantité x prix unitaire
Transport local	1 forfait	160 euros	Forfait
Budget maximal	1 enveloppe	900 euros	Somme des coûts du projet au plus égale au budget

Montants hors taxes fournis par l'organisateur pour cette étude de cas.

3.1 (2 points) Calculez la surface totale des quatre faces de panneaux à imprimer, puis le coût total des impressions. Faites apparaître la formule utilisée et les unités. Pour une face, utilisez la relation $A = L \times h$.

3.2 (1,5 point) Calculez le coût total des fournitures et prestations figurant dans le devis, en incluant les panneaux, les impressions, les cartels et le transport. Comparez le résultat au budget maximal de 900 euros HT et indiquez le montant restant ou le dépassement.

3.3 (1,5 point) Décrivez une chaîne cohérente de production, diffusion et valorisation des savoirs pour cette exposition. Faites apparaître au moins une étape de production, un moyen de diffusion et une action de médiation ou de retour d'expérience. Indiquez pour chaque étape un acteur possible et un livrable ou résultat identifiable.

PARTIE 4 : Prévention, responsabilités et conduite professionnelle (4 points)

Repérer les risques et organiser une intervention responsable dans un lieu accueillant du public

Le montage est prévu par une équipe de trois personnes, le matin précédant l'ouverture au public. Les tâches comprennent le déplacement des panneaux mobiles, l'installation des œuvres, la pose des cartels et le nettoyage de la salle. Le lieu est un espace accueillant du public. Les consignes internes du site, l'évaluation des risques et les vérifications qui relèvent de l'employeur ou de l'exploitant doivent être prises en compte avant l'intervention.

Le Code du travail prévoit des obligations générales de prévention des risques professionnels. Pour cette étude, il vous est demandé d'identifier des mesures de prévention adaptées et de distinguer les décisions qui relèvent de l'équipe de montage de celles qui doivent être validées par le responsable du lieu. Ne citez pas de valeur réglementaire qui ne figure pas dans le dossier.

Situations de travail à examiner

Situation	Risque à examiner	Mesure de prévention à proposer	Validation ou information nécessaire
Déplacement des panneaux mobiles	Manutention, heurt ou perte d'équilibre	À déterminer par le candidat	Consignes du site et coordination de l'équipe
Installation d'une œuvre	Chute d'objet ou détérioration de l'œuvre	À déterminer par le candidat	Accord de l'artiste ou de son représentant
Pose des cartels et nettoyage	Coactivité et encombrement du parcours	À déterminer par le candidat	Vérification du parcours par le responsable du lieu

Situations observées dans le scénario de montage.

4.1 (2 points) Complétez le DR 2 pour les trois situations de travail. Pour chaque situation, indiquez un risque concret et une mesure de prévention réalisable avant ou pendant le montage. Les mesures doivent être cohérentes avec les tâches décrites.

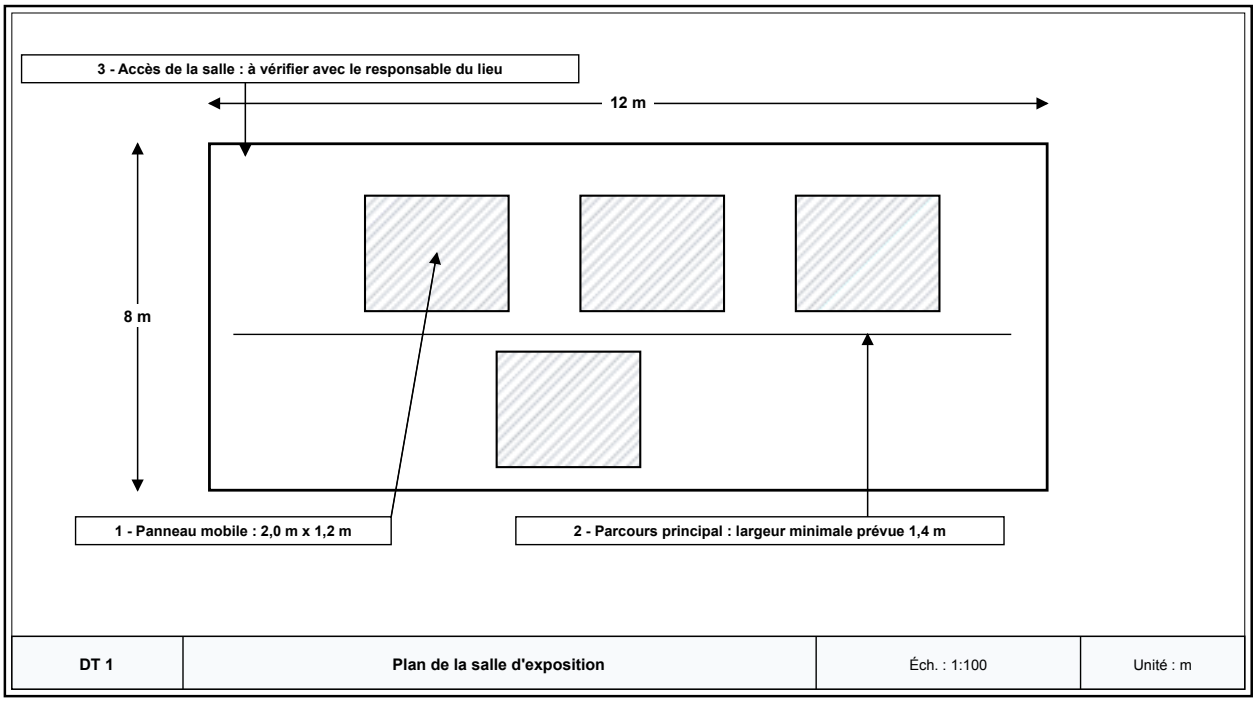
4.2 (2 points) Précisez deux points à faire vérifier ou valider par le responsable du lieu avant l'ouverture au public, dont un point relatif au cheminement prévu au cahier des charges. Expliquez en quoi cette coordination contribue à la responsabilité professionnelle de l'équipe.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN SCHÉMATIQUE DE LA SALLE ET DIMENSIONS DU PROJET

La salle de l'Atelier des Passerelles mesure 12 m par 8 m. Son plan schématique est donné dans la partie 3. Les quatre rectangles en bois représentent les panneaux mobiles prévus au cahier des charges ; chaque panneau mesure 2,0 m de long et 1,2 m de haut. Le trait central matérialise le parcours principal proposé, et non un ouvrage construit. Le projet exige une largeur libre continue d'au moins 1,4 m pour ce parcours. Cette exigence est une donnée de l'étude de cas. La validation de l'aménagement au regard des règles applicables au lieu et à l'accueil du public relève de son responsable.



DT 2 : ACTEURS, MÉTIERS ET ACTIVITÉS DU PROJET CULTUREL

Les métiers mentionnés dans ce document sont présentés comme des exemples d'activités professionnelles susceptibles de contribuer à un projet d'exposition. Les intitulés, voies d'accès et conditions d'exercice peuvent varier selon les structures et les parcours. Le candidat doit relier les activités aux compétences et aux expériences pertinentes sans considérer qu'un parcours unique conduit à chaque métier.

Repères sur les activités professionnelles

Champ professionnel	Exemples de métiers	Activités observables	Exemples de preuves de compétences
Création artistique	Artiste plasticien, assistant artistique	Concevoir, expérimenter et réaliser une proposition plastique	Portfolio, documentation de démarche, présentation de travaux
Production et régie	Régisseur d'exposition, technicien d'installation	Préparer les œuvres, organiser l'installation et coordonner les moyens	Fiche de montage, expérience de projet, compte rendu d'installation
Médiation culturelle	Médiateur culturel, chargé de publics	Concevoir des actions de transmission et les adapter aux publics	Support de visite, atelier conçu, retour de participants
Communication et diffusion	Chargé de communication, assistant d'édition	Préparer les informations et supports diffusés sur différents canaux	Visuel, publication, texte de présentation, dossier de projet

Synthèse descriptive pour l'étude de cas.

DT 3 : DEVIS INDICATIF, CALCULS UTILES ET REPÈRES DE PRÉVENTION

Les prix sont des données fictives de l'étude de cas et sont exprimés hors taxes. Les quatre panneaux ont chacun une face à imprimer de 2,0 m par 1,2 m. La surface totale à imprimer se calcule selon $A_{totale} = n \times L \times h$. Le coût d'impression se calcule selon $C_{impression} = A_{totale} \times p$, où p est le prix par mètre carré. Le coût total s'obtient en additionnant les coûts des postes du devis.

Le scénario de montage comporte des tâches de manutention, d'installation d'œuvres et de coactivité. Les principes généraux de prévention du Code du travail invitent à évaluer les risques et à définir des mesures adaptées avant l'intervention. Le document ne fournit pas de conformité technique, de classement ERP ni de prescriptions détaillées applicables au bâtiment. Ces éléments sont à vérifier auprès du responsable du lieu, selon la situation réelle et les textes applicables.

Données de calcul et de préparation

Donnée	Valeur	Utilisation
Dimensions de la salle	12 m x 8 m	Calcul de la surface au sol
Nombre de panneaux	4	Quantité du devis et calcul de surface imprimée
Dimensions d'un panneau	2,0 m x 1,2 m	Calcul de la surface d'une face
Prix d'impression	35 euros HT par m²	Calcul du coût des impressions
Largeur minimale du parcours principal	1,4 m	Exigence du cahier des charges à vérifier sur place
Budget maximal	900 euros HT	Comparaison avec le total du devis

Données retenues pour l'étude de cas.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Matrice de valorisation des compétences, question 2.2 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez directement le tableau. Choisissez trois compétences présentes dans le profil fourni dans la partie 2. Pour chacune, indiquez une preuve réaliste et vérifiable, puis précisez en quoi cette preuve peut être utile au projet ou à un interlocuteur professionnel.

Matrice de valorisation des compétences

Compétence retenue	Preuve vérifiable à présenter	Utilité pour le projet ou l'interlocuteur
.....		
.....		
.....		

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Tableau de prévention et de coordination, question 4.1 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau pour les trois situations décrites en partie 4. Indiquez un risque concret, une mesure de prévention et, lorsque cela est utile, une personne ou une consigne à consulter avant la tâche.

Analyse des situations de travail

Situation	Risque identifié	Mesure de prévention proposée	Personne ou consigne à consulter
Déplacement des panneaux mobiles			
Installation d'une œuvre			
Pose des cartels et nettoyage			

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.